Réunion du Comité Syndical

du 12 octobre 2011

CS - 3.09
Attribution du marché de transport et de traitement des déchets en provenance de l'UIOM de Bourogne à compter du 1er janvier 2012

Le douzième jour du mois d'octobre de l'année deux mil onze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN, Jean MONNIER

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE Mme. Alexia LAVALLEE

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

Le quorum est atteint : 12 présents

Préfecture du Terr. de Belfort
20 OCT. 2011
Service Courrier

Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : M. Denis JEANGERARD
Pouvoir : M. Denis JEANGERARD à M. Pascal MARTIN

S.I.C.T.O.M : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER
Pouvoir : M. Hervé GRISEY à M. Marcel GRAPIN

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU. Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

Préfecture du Terr de Belfort
20 OCT. 2011
Service Courrier

Réunion du Comité Syndical

du 12 octobre 2011

CS-3.09
Marché « transport et traitement de déchets en provenance de l'UIOM de Bourogne à compter du 1er janvier 2012 »

RAPPORT
Présenté par M. Marcel GRAPIN
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président informe les membres de l'assemblée délibérante que le S.E.R.T.R.I.D a procédé à une consultation concernant la prestation de transport et traitement de déchets en provenance de l'UIOM de Bourogne.

Il précise les caractéristiques de cette consultation, à savoir :

I - Type de procédure

Appel d'offres ouvert, passé en application des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

Préfecture du Terr. de Belfort
20 OCT. 2011
Service Courrier

II - Descriptif du marché

Le marché est d'une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2012.

Le marché est divisé en trois lots :

- lot n°1 : transport et valorisation des REFIOM
- lot n°2 : transport et traitement des REFIOM en centre d'enfouissement technique
- lot n°3 : transport et traitement des mâchefers en centre d'enfouissement technique

III - Critère de jugement des offres

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction du critère unique du prix le plus bas.

IV - Déroulement de la procédure

Une publicité a été envoyée simultanément au J.O.U.E. et au B.O.A.M.P. le 7 juin 2011.

La remise des offres était fixée au 22 août 2011 à 12 h 00.

Les entreprises GROUPE SECHE, LINGENHELD, EMTA, K+S Entsorgung (signataires : Michel GALLOIS – Christian GLEIZES) et MINERAL PLUS ont déposé un dossier de candidature conforme aux demandes formulées dans l'avis d'appel public à concurrence, et une offre conforme aux exigences des documents du marché, et dont le montant s'élève à :

	Prix en € HT Lot n°1	***Prix en € HT Lot n°2***	***Prix en € HT Lot n°3***
Groupe SECHE		215.02	
LINGENHELD			**31.90**
EMTA		**180.00**	
K+S Entsorgung	**146.60**		
MINERAL PLUS	147.00		

L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise K+S Entsorgung (signataires : GALLOIS-GLEIZES) pour le lot n°1, de l'entreprise EMTA pour le lot n°2 et de l'entreprise LINGENHELD pour le lot n°3.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 28 septembre 2011 a décidé de retenir les propositions des entreprises suivantes :

- Lot n°1 : K+S Entsorgung (signataires : Michel GALLOIS – Christian GLEIZES)

- Lot n°2 : EMTA

- Lot n°3 : LINGENHELD

Ceci exposé,

Les membres du Comité Syndical ayant reçu préalablement communication de l'ensemble des pièces et documents constituant le marché, suivant exemplaire annexé au présent rapport, et en ayant pris connaissance,

A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché, objet du présent rapport, avec les entreprises retenues à savoir :**

- Lot n°1 : K+S Entsorgung (signataires: Michel GALLOIS – Christian GLEIZES)

- Lot n°2 : EMTA

- Lot n°3 : LINGENHELD

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 12 octobre 2011 ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Leouahdi Selim GUEMAZI

Préfecture du Territoire de Belfort
20 OCT. 2011
Service Courrier